



STATE OF THE
**AFRICAN
DIASPORA**

NEWSLETTER

UN ETAT MONDIAL SANS FRONTIÈRES

NEWSLETTER N° 13

LE VRAI DEBAT : LES REPARATIONS CLIMATIQUES !



Salem Ayenan, Ambassadeur de SOAD



UN 
environment
assembly

Table des matières

-Editorial.....	P.01
-Salem Ayenan et l'USOAD choisis par l'ONU.....	P.02
-Entretien avec Salem Ayenan.....	P.03
-Portrait de Salem Ayenan	P.05
-Bébés, Enfants et Jeunes face au changement Climatique.....	P.06
-Climato-sceptiques, ou Climato-racistes ?.....	P.07
-Le Conseil des Droits de la Nature.....	P.09
-La Cour Internationale de Défense de la Nature.....	P.10
-Voix du Sud.....	P.11
-FAQ.....	P.12

EDITORIAL



Le vrai débat, c'est la réparation climatique.

A l'heure actuelle, l'Afrique contribue au réchauffement climatique à hauteur de 5 %. Mais 2/3 des dégâts liés aux changements climatiques seront, et sont déjà en Afrique. Il faut donc réparer ces dégâts. Mais qui va payer ? Pour l'instant, on évite soigneusement le débat. Les médias parlent de changement climatique, de transition climatique, d'adaptation climatique. Certes, mais à nouveau, qui va financer tout cela ?

La logique du « pollueur-payeur » devrait s'appliquer. A l'évidence, il n'en est rien. Depuis des siècles, les pays du Sud sont exploités par les pays du Nord ; et depuis des décennies, les pays du Nord polluent la planète, ce qui affecte en priorité les pays du Sud.

En d'autres termes, c'est la double peine : à la question de la réparation coloniale, s'ajoute désormais la question de la réparation climatique. Ces pollueurs non payeurs sont-ils des climato-sceptiques, ou des climato-racistes ?

Quoi qu'il en soit, pour l'Afrique et pour la Diaspora, c'est tout simplement une question de survie. Il faut imposer ce débat, utiliser les mots qu'il faut, les mots qui fâchent s'il le faut, et se battre -comme d'habitude.



Salem Ayenan et l'USOAD choisis par l'ONU



Il y a quelques jours, le Global Constituency of Youth for Environment, qui travaille sous l'égide des Nations Unies, a honoré Salem Ayenan, Doyen de la Faculté de Diplomatie de l'Université de l'Etat de la Diaspora Africaine et Chef de Cabinet de la Ministre de l'Education.

Cette institution onusienne avait lancé un appel à candidatures pour l'organisation d'Assemblées locales de jeunes pour l'environnement. Rappelons que ces assemblées se tiennent chaque année avant l'Assemblée générale de l'ONU pour l'environnement et ont pour mission de contribuer aux travaux de l'ONU dans ce domaine en faisant des propositions qui sont présentées à l'Assemblée générale de l'ONU pour l'environnement.

Salem Ayenan avait déposé sa candidature au nom de l'Université de l'État de la Diaspora Africaine. Le 10 février 2022, il a reçu le message suivant :

"Cher Monsieur Salem Ayenan de l'Université de l'État de la Diaspora Africaine, nous vous félicitons d'avoir été sélectionné pour mettre en œuvre l'Assemblée régionale des jeunes pour l'environnement au nom de la région Afrique. Parmi plus de 200 candidatures provenant de tous les pays d'Afrique, votre candidature nous a particulièrement intéressés en raison de votre vision, de vos idéaux et de vos expériences."

À la lecture de la lettre, Salem Ayenan a été rempli de joie : "Je suis heureux et fier que nos efforts aient été reconnus au plus haut niveau. L'ONU elle-même montre qu'elle reconnaît notre travail, et c'est pourquoi elle nous confie une mission,

aussi importante. C'est une grande opportunité pour mon équipe et moi, car l'Assemblée régionale des jeunes pour l'environnement réunira des jeunes de tous les pays africains, des personnalités, des experts, des journalistes, des militants de l'environnement et du changement climatique, des autorités politiques, des acteurs de la société civile, bref, tous ceux qui sont impliqués dans ce domaine."

Le Dr. Tin, Premier ministre de l'État de la Diaspora Africaine, a également exprimé sa satisfaction : "Plus de 200 propositions ont été reçues au niveau international, et celle de Salem Ayenan figure sur la liste des quelques-unes retenues. L'ONU reconnaît ainsi son travail, mais aussi l'Université de l'Etat de la Diaspora Africaine où il est très impliqué. Notre gouvernement est très fier de Salem Ayenan, et travaille avec lui pour renforcer l'agenda environnemental de l'ONU. Il est important de rappeler à cette occasion que les conséquences du changement climatique sont liées au capitalisme et au colonialisme. Nous devons donc mettre en place des structures fortes en faveur de la justice et de la réparation climatiques."

En effet, du lundi 21 au jeudi 24 février 2022, les Assemblées locales des jeunes pour l'environnement ont été organisées sous l'égide de l'Université de l'État de la Diaspora Africaine, et c'est à cette occasion que les propositions portées par Salem Ayenan et l'État de la Diaspora Africaine ont été dévoilées.





Entretien avec Salem Ayenan



-Salem Ayenan, pourriez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Salem Ayenan, je suis originaire du Bénin. Je suis le président fondateur de l'Université virtuelle des relations internationales et je suis aussi Ambassadeur de l'État de la Diaspora Africaine.

-Qu'avez-vous fait jusqu'à présent dans le cadre de l'Etat de la Diaspora Africaine (SOAD) ?

J'ai rejoint SOAD en tant qu'Ambassadeur. J'ai travaillé pour promouvoir les idéaux de SOAD dans ma communauté. Après ma nomination à la tête de la Faculté de Diplomatie et des Relations Internationales de l'Université de SOAD (USOAD), nous avons organisé plusieurs conférences virtuelles sur le thème de la paix et de la résolution des conflits. Ensuite, j'ai été nommé au poste de chef de cabinet de la Ministre de l'éducation, Mme Vimbai Chiwuswa. J'ai travaillé sur de nombreuses missions, notamment dans le cadre de l'USOAD. Et récemment, j'ai organisé l'Assemblée africaine des jeunes sur l'environnement, une initiative de l'ONU pour la Global Constituency of Youth for Environment. Nous avons réuni des centaines de jeunes de toute l'Afrique pour discuter des questions liées au changement climatique et à la protection de l'environnement. Cette activité était une consultation régionale

qui nous a permis de recueillir des propositions de solutions pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

-Pourquoi avez-vous répondu à cet appel de l'ONU concernant les jeunes et l'environnement ?

La crise climatique nous menace, et nous nous dirigeons vers le chaos. Nous n'avons aucune autre planète sur laquelle survivre, si celle-ci finit par s'effondrer. J'ai toujours été préoccupé par l'environnement et j'ai toujours agi en faveur de la nature. Compte tenu de mes nombreuses années d'activisme dans ce domaine, j'ai décidé de répondre à l'appel lancé par le Global Constituency of Youth for Environment de l'ONU afin d'organiser l'Assemblée de la jeunesse africaine sur l'environnement. Je voulais échanger avec tous les jeunes militants africains, les journalistes, les organisations de la société civile et toutes les parties impliquées dans la lutte pour la sauvegarde de l'environnement afin de contribuer à la résolution du problème. Parmi plus de 200 candidatures provenant de toutes les régions du monde, nous avons été sélectionnés pour organiser la consultation de l'Assemblée des jeunes sur l'environnement pour l'Afrique. Les Nations unies recherchaient une jeune personne dynamique, experte dans l'organisation de grands événements et ayant une expérience préalable des activités des Nations unies. C'est pourquoi j'ai pensé que je pourrais peut-être postuler.

**Global Youth for
Environment**



**CHILDREN AND YOUTH
MAJOR GROUP OF UNEP**

-Comment avez-vous organisé l'Assemblée des jeunes pour l'environnement en Afrique ?

L'Assemblée des jeunes Africains sur l'environnement a été organisée avec l'aide de quelques collègues et de l'USOAD. Pour faire court, nous avons mis en place une équipe de coordination qui a piloté les activités. Nous avons lancé un appel à candidatures à tous les pays africains. Nous avons ensuite lancé un deuxième appel à candidatures ouvert à toutes les organisations de la société civile, aux mouvements et aux associations de jeunes. Nous avons réuni toutes ces personnes sur différentes plateformes. Nous avons également consulté des experts et des jeunes impliqués dans la lutte contre le réchauffement climatique. Avec eux, nous avons établi le programme des communications, des panels et des groupes de travail. Nous avons également mis en place l'équipe de modérateurs et de rapporteurs. C'est un véritable travail d'équipe. Il ne faut pas oublier que le Premier Ministre et plusieurs autres ministres de SOAD n'ont pas manqué d'apporter leur contribution.

-Quel était l'objectif de cette conférence ?

L'objectif de cette assemblée était de consulter les jeunes au niveau régional, afin qu'ils puissent faire des propositions concernant la crise climatique. Cette rencontre a permis de faire entendre la voix des jeunes, et leurs recommandations ont été portées au plus haut niveau lors de l'Assemblée des Nations Unies sur l'environnement, qui s'est tenue pour cette 5ème édition au Kenya, du 28 février au 2 mars 2022.

-Pourquoi parlez-vous de "réparation climatique", et qu'est-ce que cela signifie ?

La question de la réparation climatique est revenue plusieurs fois lors des séances de consultation avec les jeunes. Nous pensons qu'en plus de la prévention, il faut de la répression. Lorsque l'environnement est dégradé, il faut le réparer. Nous ne négligeons pas les efforts déployés par l'ONU, les États, les organisations de la société civile, ainsi que toutes les autres parties. Mais nous continuerons à souffrir, si des mesures suffisantes ne sont pas prises pour remédier à la crise. Et comme je le dis, notre planète se meurt, et ce n'est pas le moment de fermer les yeux sur le besoin de justice. Il

est clair que les pays africains sont les plus touchés par le réchauffement climatique, même s'ils y contribuent très peu ; mais pour l'instant, la question de la compensation n'est pas vraiment abordée. C'est ce qui nous amène à parler de réparations climatiques. Nous avons maintenant besoin de mécanismes pour faire de la loi "pollueur-payeur" une réalité.

-Avec le Premier ministre de SOAD, vous souhaitez créer deux nouveaux organes au sein de l'ONU. Pouvez-vous nous en dire plus sur cette initiative, et comment allez-vous faire pour qu'elle se concrétise ?

Encore une fois, je tiens à féliciter l'ONU et les Etats pour l'intérêt qu'ils portent à la sauvegarde de l'environnement. Pourtant, nous ne voyons pas beaucoup de progrès, alors que le temps manque cruellement. De nombreuses voix se sont élevées lors de notre Assemblée sur l'environnement pour demander la mise en œuvre de la réparation climatique. La création de ces deux institutions, le Conseil des droits de la nature et le Tribunal pour la défense des droits de la nature, viendra renforcer les actions du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Ces deux institutions travailleront en synergie pour amener les différents États à respecter les accords qu'ils ont signés pour la cause environnementale. Pour cela, il faut une volonté politique de la part des dirigeants. Ils doivent accepter de faire un certain nombre de concessions pour que la majorité de la population puisse vivre dans de bonnes conditions.

-Comment la contribution de la jeune génération, et notamment des personnes comme vous, peut-elle faire la différence ?

Les jeunes de ma génération ont compris que les enjeux sont importants et que nous devons faire quelque chose pour préserver notre planète du pire. C'est pourquoi nous en appelons à la diligence des dirigeants sur la nécessité de nous impliquer et de prendre en compte nos doléances lors de la COP et des différents sommets organisés pour discuter des questions environnementales.

Quant à notre contribution, nous avons récemment lancé la campagne "Tous debout pour le renouveau climatique".



Il est temps pour chaque jeune, où qu'il soit, de faire la différence. Lors de notre assemblée régionale, nous avons mis l'accent sur la plantation d'arbres. Nous avons également insisté sur le fait que nous devons suivre de près ces arbres et les surveiller. Si chaque jeune fait cela dans sa communauté, cela donnera des résultats efficaces. Nous pensons que chaque jeune peut agir pour le climat et ne pas tout attendre des dirigeants. J'en suis la preuve vivante. Je n'ai pas attendu l'ONU pour agir en faveur de l'environnement.



Portrait de Salem Ayenan



Né le 25 octobre 1998, Salem Ayenan est un jeune Béninois diplômé en didactique de l'anglais. Il est volontaire des Nations unies et coordinateur régional de la Commission internationale des droits de l'homme au Bénin. Il fait partie des acteurs engagés pour la réalisation effective des objectifs de développement à l'horizon 2030.

Il a participé à de nombreuses organisations, telles que le Cercle des Jeunes Aspirants aux Institutions du Bénin, Africa Science Diplomacy and Policy Network, Global Pan Africanism Network, et Afro Science Foundation. Il a rejoint le Parlement africain des jeunes en 2020 en tant que représentant de la jeunesse béninoise. Puis, la même année, le Comité mondial pour la paix le nomme représentant du Bénin, et il devient le directeur des affaires internationales de la jeunesse de cette organisation internationale. Vers la fin de l'année 2020, il a rejoint le Parlement international des jeunes basé en Éthiopie.

Toujours en 2020, Salem Ayenan crée l'Université virtuelle des relations internationales. Pour la première promotion, de septembre à novembre 2020, plus de 500 étudiants ont suivi les formations en ligne sur des sujets liés à la diplomatie, aux droits de l'homme, à la résolution des conflits, etc.



En 2021, il rejoint l'État de la Diaspora Africaine en tant qu'Ambassadeur. Quelques mois plus tard, il est nommé à la tête de la faculté de diplomatie et de relations internationales de l'USOAD. Il est aujourd'hui le chef de cabinet de la Ministre de l'Education de SOAD avec laquelle il travaille pour soutenir l'USOAD et le réseau SOAD des écoles panafricaines.

Salem Ayenan a reçu de nombreuses distinctions, notamment dans le domaine de la promotion de la paix, des droits de l'homme et de l'innovation. Son ambition est de faire rayonner le Bénin et l'Afrique sur le plan international.

Bébés, enfants et jeunes face au changement climatique



Les bébés, les enfants et les jeunes, qui sont naturellement plus vulnérables que les adultes, seront, et sont déjà, les premières victimes du changement climatique. La déshydratation a des effets graves et rapides sur les bébés. La sécheresse entraîne une sous-alimentation qui affecte irrémédiablement le développement physique mais aussi cérébral des enfants. L'élévation du niveau de la mer et la multiplication des tempêtes et des inondations accélèrent la diffusion des virus et des maladies comme le paludisme, le choléra, la tuberculose, les intoxications, les diarrhées, etc.

Selon l'UNICEF, 1 milliard d'enfants sont fortement exposés à des niveaux élevés de pollution atmosphérique, et environ 1 milliard d'enfants (près de la moitié des mineurs du monde) vivent dans l'une des 33 nations classées comme "à risque extrêmement élevé", la plupart d'entre elles étant situées dans le Sud.

Très souvent, ces maux s'additionnent et se renforcent mutuellement, créant parfois des cercles vicieux, voire de véritables pièges : ainsi, les enfants des campagnes devenues désertiques vont dans les villes, ou plutôt dans les bidonvilles. Ils vivent et mangent dans les décharges publiques. Fuyant la famine, ils tombent dans la maladie. Pour payer la nourriture ou les médicaments, de nombreuses jeunes filles se prostituent et tombent dans les mains de réseaux internationaux qui les capturent, les droguent ou les vendent.

Au total, un enfant sur trois (850 millions) vit dans des zones exposées à quatre facteurs de stress climatique ou



plus et 330 millions (1 sur 7) dans des zones présentant cinq facteurs de stress majeurs ou plus. "Ce chiffre ne comprend que les enfants touchés à ce jour, mais il est susceptible d'augmenter à mesure que les effets du changement climatique s'aggraveront", prévient l'Unicef.

Cependant, même si les enfants et les jeunes sont les premières victimes du changement global, ils peuvent aussi être les instruments d'un changement positif. Le grand public connaît déjà Greta Thunberg, mais il doit aussi connaître nos jeunes et grands leaders du Sud. Salem Ayanan est assurément l'un d'entre eux.



Climato-sceptiques, ou Climato-racistes ?



Depuis des décennies, on entend parler des climato-sceptiques. Certaines personnes douteraient de la réalité du changement climatique, ou elles ne seraient pas certaines du fait que ce phénomène soit lié à l'activité humaine. Que dans les années 1970, 80, voire 90, certaines personnes aient pu être dubitatives peut sans doute se comprendre. Mais nous sommes désormais en 2022, et les rapports du GIEC ont réuni des milliers de scientifiques du monde qui, de manière unanime, font le même constat, qui s'aggrave d'année en année : oui, la planète se réchauffe ; oui, cela vient de l'activité humaine ; oui, l'humanité est en danger ; et oui, notamment en Afrique et dans les pays du Sud.

Dans ces conditions, on peut de moins en moins croire sérieusement que ceux qui refusent toute avancée en matière de lutte contre le réchauffement climatique seraient des gens de bonne foi, émettant simplement des doutes personnels sur des théories dont ils seraient mal informés. Il y a sans doute encore de vrais sceptiques, mais en réalité, plus le temps passe, plus il devient évident que les climato-sceptiques sont au minimum des climato-égoïstes, et sans doute en fait des climato-racistes.

En effet, beaucoup de gens, de leaders politiques et économiques des pays du Nord savent pertinemment que le réchauffement est une réalité qui affecte principalement les pays du Sud en général, et l'Afrique en particulier. Et dans les pays du Nord, les personnes les plus affectées sont les citoyens les plus pauvres, les minorités, les personnes



Il y a trente ans, dans certaines villes d'Afrique, les populations n'avaient pas d'eau, car il y avait des rivières, mais il n'y avait pas de tuyaux pour acheminer l'eau. Aujourd'hui, dans ces villes, les populations n'ont toujours pas d'eau, car il y a des tuyaux, mais il n'y a plus de rivière. C'est pourquoi, si l'Afrique en particulier, et les pays du Sud en général, veulent vraiment progresser, ils doivent imposer ces mots, et se mobiliser contre le « climato-racisme », et pour les « réparations climatiques ».

les citoyens les plus pauvres, les minorités, les personnes précaires. Les plus riches estiment qu'il y aura toujours pour eux des « solutions » : plus de climatiseurs (qui refroidissent la pièce, tout en réchauffant la planète), des villas à la campagne si les villes sont trop polluées, et pourquoi pas des bunkers de survie pour la famille si vraiment la situation devient très tendue. En d'autres termes, leur indifférence au problème, voire leur opposition à toute avancée est un privilège de classe et de race, qui trahit leur mépris à l'égard des citoyens pauvres du Sud, mais aussi du Nord. C'est pourquoi il convient de ne plus être naïf : l'adversaire n'est pas, ou du moins n'est plus le climato-sceptique, mais le climato-égoïste et le climato-raciste. Ces deux derniers concepts étonneront peut-être, et notamment le terme « climato-racisme » que nous avons conçu pour décrire cette réalité, mais ils traduisent une situation dont les liens avec l'histoire coloniale ne sauraient être négligés. Les pays du Sud sont depuis longtemps exploités par les pays du Nord, et ils sont maintenant pollués par les pays du Nord, qui se refusent toujours à payer le juste prix, qu'il s'agisse de la matière première qu'ils achètent, ou de la pollution qu'ils provoquent. Et même les crédits-carbone qui ont été conçus il y a quelques années ressemblent de plus en plus non pas à une sanction contre les pollueurs, mais bien plutôt à un « permis de polluer ».

Les Africains doivent s'approprier ce concept de « climato-racisme », car il permet de faire le lien entre les enjeux coloniaux ou néo-coloniaux d'une part, et les enjeux climatiques d'autre part. Tous les progrès obtenus dans le domaine du développement depuis quelques décennies risquent bientôt d'être effacés.



Le Conseil des Droits de la Nature



de la nature en général, ou du moins sur les droits de telle ou telle rivière, telle ou telle montagne, telle ou telle forêt, tel ou tel lagon.

La mission de ces Conseils serait d'établir la liste des sites naturels à protéger, et de leur accorder la protection juridique qui semble nécessaire. C'est un souhait de SOAD, et Salem Ayanan a présenté cette proposition lors de l'Assemblée des jeunes pour l'environnement.

Aux Nations Unies, il y a le Conseil des droits de l'homme, mais il n'y a pas de Conseil des droits de la nature.

Aux Nations Unies, l'UNESCO est chargée de la protection du patrimoine culturel, mais elle s'occupe beaucoup moins du patrimoine naturel.

Dans ces conditions, il est évident que la défense des droits de la nature est le parent pauvre des instances onusiennes. Cela ne signifie pas que rien n'est fait au niveau national et international, au contraire. De nombreuses actions ont été entreprises, de nombreuses règles ont été édictées, mais cela ne suffit pas à stopper la dynamique du réchauffement climatique, ni même à la réduire.

Certains pays ont déjà fait des progrès dans ce domaine. Les droits de la nature sont reconnus au niveau constitutionnel par deux pays : l'Équateur et la Bolivie. Dans ces juridictions sud-américaines, la nature est devenue un sujet de droit, ce qui complique l'action de ceux qui sont de facto des ennemis de l'environnement, et donc de l'humanité. En 2019, 25 procès ont été menés en Équateur sur la base de ces textes juridiques, et 21 ont été gagnés. La même année, le lac Érié, aux États-Unis, a obtenu le droit légal d'"exister et de prospérer naturellement" suite à l'adoption d'un référendum local. De même, plusieurs rivières dans le monde se sont vues accorder le statut de personne morale, comme le Whanganui en Nouvelle-Zélande.

Ces initiatives intéressantes restent pour l'instant totalement isolées. Il convient donc de les généraliser, ce qui peut se faire au niveau local, national ou international par la création de Conseils de la Nature, qui seraient susceptibles de se prononcer sur les droits de la nature en général, ou du moins sur les droits





La Cour Internationale pour la Défense de la Nature



L'Afrique n'est responsable que de 5 % des émissions de CO₂ qui contribuent au réchauffement de la planète. Mais les 2/3 des dégâts climatiques seront et sont déjà en Afrique. Sur un continent où les températures sont déjà naturellement élevées, le réchauffement climatique va renforcer l'avancée des déserts, la répétition des canicules, la multiplication des sécheresses, les famines, les guerres de l'eau, les migrations climatiques, les tensions internationales, etc.

Les pays du Sud en général, et les pays d'Afrique en particulier, subissent même une "double peine" à cet égard : depuis des siècles, leurs matières premières ont été exploitées par d'autres, et payées à bas prix, dans le meilleur des cas ; et en plus, le réchauffement climatique qui en résulte les affecte de manière disproportionnée. La logique naturelle du principe du "pollueur-payeur" ne s'applique manifestement pas, du moins pour le moment.

Cette injustice est massive. Si certains parlent de "changement climatique", de "transition climatique", ou encore de "justice climatique", ces expressions ne font qu'euphémiser la réalité : il existe des crimes climatiques, qui nécessitent la mise en œuvre d'une logique de "réparation climatique". Dans ces conditions, il est important de créer un Tribunal international pour la défense de la nature, et bien sûr des peuples qui tentent d'y vivre, avec des difficultés croissantes.

Quand il s'agit de lutter contre un fléau, il y a toujours deux aspects à mettre en œuvre : la prévention et la répression. Depuis des décennies, les rapports du GIEC, les ONG, les médias, les lanceurs d'alerte n'ont cessé de travailler sur la prévention. C'est très utile, et il convient qu'ils poursuivent leur travail. Mais plus le temps passe, moins nous pouvons

être renforcé : nous n'avons plus le choix.

Certaines mesures répressives existent, mais elles ne sont pas très dissuasives. Même le marché des crédits carbone est souvent dénoncé comme étant un "permis de polluer", plutôt qu'une interdiction. Par ailleurs, la défense de l'environnement ne concerne pas seulement le réchauffement climatique. Le respect de la biodiversité, les marées noires, les crimes d'écocide, et tant d'autres atteintes à la nature doivent être davantage réprimés. Il est donc nécessaire de créer un Tribunal spécifique.

Dans l'histoire universelle, dans les circonstances qui l'exigeaient, on a pu créer des tribunaux exceptionnels : le Tribunal de Nuremberg après la Seconde Guerre mondiale, par exemple, était destiné à juger les crimes contre l'humanité commis par les nazis. La Cour pénale d'Arusha a été créée pour juger les crimes contre l'humanité commis au Rwanda. Aujourd'hui, face à une menace globale, il est incompréhensible qu'il n'existe pas de juridiction internationale chargée de faire respecter les règles relatives aux droits de la Nature.

C'est tout l'intérêt de ce Tribunal international, dont les différentes sections pourront être déployées et relayées au niveau international, régional, national ou provincial...





STATE OF THE
**AFRICAN
DIASPORA**

Voix du Sud



L'Etat de la Diaspora Africaine d'une conférence sur le développement durable le 27 février 2022, est de commencer une conversation qui mènera à des étapes, des tâches et des processus concrets qui inverseront l'impact négatif de 600 ans de colonialisme et de néocolonialisme sur les peuples d'Afrique et de la Diaspora.

Notre position institutionnelle dans cette ère post-coloniale, est d'avoir un département de développement durable qui peut aider les dirigeants et les membres du Parlement dans la construction sociale de plans, de programmes d'action et de projets qui augmenteront la qualité de vie de la famille africaine sur le continent et dans la diaspora, conçus et organisés avec des politiques éprouvées de protection et d'administration de l'environnement."

**INSTITUTING
SUSTAINABLE
DEVELOPMENT**

PM Dr. Louis Georges Tin
President Melvin Brown
Mr. Mark Purai
Dr. Linwood Tauheed
Zetha Nobles
Moderator

**SUN
FEB
27.22** **10 AM
PANAMA**

zoom
Meeting ID: 850 8018 3583
Passcode: melvin

**SOAD PARLIAMENT PRESENTS THE FIRST 2022
CONFERENCE ON SUSTAINABLE DEVELOPMENT:**

CONFERENCE PROGRAM:

1. Opening Statement - Melvin Brown, President of Parliament
2. Lecture on Environmental Justice System (panelist) - PM Dr. Louis Georges Tin
3. Co-operative Management and ownership of FMCG businesses (panelist) - Mark Purai
4. Lecture on Community Planning (panelist) - Dr. Linwood Tauheed
5. Close the conference - Melvin Brown, President of Parliament



Joe Kamamy Razafindravelo, Ambassadeur de SOAD, plantant des arbres à Madagascar

Madagascar. Le samedi 26 février 2022, Joe Kamamy Razafindravelo, Ambassadeur de SOAD, a réuni l'équipe de SOAD Madagascar pour travailler à la reforestation du pays. Dans une ambiance joyeuse et active, les personnes présentes, au nombre de 700 environ, ont planté plus de 5 000 plants dans la région d'Analamanga, près de la capitale.

L'ambassadeur de SOAD a expliqué l'objectif de la mission en ces termes : "L'équipe de SOAD a voulu participer à la reforestation de notre région, pour sauver l'avenir du pays. Il faut savoir que l'état des forêts à

Panama. Melvin Brown, président du Parlement de l'État de la Diaspora Africaine, qui a récemment organisé une session sur le développement durable, a déclaré :

" Tout processus de développement commence par des idées. L'idée derrière l'organisation par le Parlement de



Madagascar est très dégradé à cause de l'agriculture : 70% des forêts malgaches ont déjà disparu. Si rien n'est fait, dans peu de temps, tout aura disparu. Il n'y aura plus de forêt, plus d'eau, plus d'agriculture possible, et donc plus de vie durable. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés. C'est pourquoi nous prenons cette mesure."



Burkina Faso. Zion Daouda : "S'il y a une guerre à mener, c'est celle de la protection du climat. Ensemble pour la réparation du climat !"

Kenya. Steve Austino Otieno : "Prenons tous nos responsabilités individuelles, cela commence par vous et moi. L'avenir de la terre-mère ou de notre environnement réside dans nos actions. Levez-vous tous. Agissons, nous pouvons réduire le changement climatique à un niveau minimal."

Bénin. Bara O Gilbert Célestin, A. Marcel Kpadoou : "Nous soutenons activement l'idée de la création du Conseil des Droits de la Nature et du Tribunal de la Défense des Droits de la Nature."

Burkina Faso. Mahamadi Traoré : "L'Afrique est le continent le plus vulnérable au changement climatique. Dans certaines régions, depuis le début du 20e siècle, la température a déjà augmenté de 3 degrés Celcius, notamment dans la zone sahélienne !"

Gambie. Biran B. Sallah : "Je soutiens la création d'un Conseil des Droits de la Nature. Ce Conseil, avec son

tribunal, sera capable de défendre la nature, puisque les Nations Unies sont responsables de la résolution, ou du moins de l'atténuation des problèmes mondiaux."

FAQ



-240 millions d'enfants sont exposés à un risque élevé d'inondations côtières.

-820 millions d'enfants sont exposés à un risque élevé de vagues de chaleur.

-920 millions d'enfants sont exposés à un risque élevé de pénurie d'eau.

-1 milliard d'enfants sont fortement exposés à des niveaux élevés de pollution atmosphérique.

-Les femmes et les enfants ont 14 fois plus de chances que les hommes de mourir d'une catastrophe naturelle.

-99 % des décès déjà attribués au changement climatique surviennent dans les pays en voie de développement.

-Les enfants représentent 80 % de ces décès.

-L'Afrique contribue à hauteur de 5% au réchauffement de la planète. Mais 2/3 des dommages liés au changement climatique seront, et sont déjà, en Afrique.